

## Séance publique du 9 juillet 2007

### Délibération n° 2007-4264

commission principale : développement économique

objet : **Convention 2007 avec l'Insa - Animation technopolitaine du domaine scientifique de la Doua**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 19 juin 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

#### *Le contexte et enjeux*

La politique Lyon Métropole innovante traduit la volonté de la Communauté urbaine de s'impliquer aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le développement de l'agglomération.

Cette politique, qui s'inscrit dans le cadre de la démarche Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, se positionne sur de nouveaux enjeux de développement depuis 2005 :

- développer les coopérations entre entreprises et universités notamment à travers le déploiement des pôles de compétitivité,
- accompagner la structuration d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur université de Lyon,
- favoriser l'émergence de centres de recherche d'envergure européenne sur les campus lyonnais.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine a accompagné depuis 1998 un dispositif d'animation technopolitaine sur le site du domaine scientifique de la Doua. L'objectif principal est de favoriser l'émergence de partenariats et de collaborations en matière de formation et de recherche, sur un territoire à forte concentration de compétences scientifiques et technologiques.

La Doua est le premier domaine scientifique en France pour sa collaboration avec l'industrie, avec un chiffre d'affaires de 31 M€ en valorisation de la recherche et 10 M€ pour les activités de formation continue. La Doua concentre 40 % du potentiel scientifique lyonnais (20 000 étudiants, 1 600 chercheurs, 1 200 doctorants et 700 salariés d'entreprises). C'est l'un des pôles scientifiques majeurs d'Europe, avec des établissements de renom : université Claude Bernard Lyon 1, Insa de Lyon, CPE-Lyon, ENSSIB, etc.

Depuis 2005, la Communauté urbaine accompagne les mutations du système d'enseignement supérieur et de recherche lyonnais. Les établissements du domaine scientifique de la Doua, regroupés au sein du Conseil de développement scientifique et technologique (CDST) de la Doua, sont impliqués dans un certain nombre de ces démarches :

- pôles de compétitivité et en particulier Axelera Chimie-Environnement depuis juillet 2006,
- pôle de recherche et d'enseignement supérieur université de Lyon créé en mars 2007,
- dépôt en 2006 de deux réponses à l'appel à projet national sur les réseaux thématiques de recherche avancée : Ingénierie@Lyon et Chimie pour l'Homme,
- attribution en 2007 d'un label Carnot au projet Ingénierie Lyon (déposé par l'Insa de Lyon, l'Ecole centrale de Lyon et l'université Claude Bernard Lyon 1). Ce projet vise à développer la valorisation économique de la recherche académique dans le domaine de l'ingénierie intégrée pour les transports et l'énergie.

La convention 2007 avec l'Insa se situe dans le prolongement des actions conduites au titre de la convention 2003- 2006. Une action d'évaluation et d'accompagnement stratégique sera conduite en 2007. A son terme, il sera proposé de réexaminer les modalités de soutien de la Communauté urbaine pour accompagner le développement du technopôle de la Doua.

#### *Le bilan 2006*

L'année 2006 a été marquée par un recentrage de l'animation technopolitaine sur l'accompagnement des grands projets du domaine scientifique sur les thématiques de la chimie et de l'environnement (pôle de compétitivité Chimie-Environnement en particulier).

##### 1° - La mise en réseau et promotion du technopôle

En 2006, le CDST a traité 100 demandes d'information dont 40 % sur des collaborations de recherche. Il a rencontré 20 entreprises et laboratoires, dont 12 de la filière chimie-environnement en liaison avec l'action de soutien de la Communauté urbaine au pôle de compétitivité Axelera. 18 laboratoires et entreprises de la Doua sont aujourd'hui adhérentes du pôle.

Deux lettres d'information ont été réalisées en 2006. Le nombre de visites sur le site internet en 2006 est stable par rapport à 2005. Les visiteurs sont majoritairement européens (85 %).

##### 2° - L'accompagnement des projets du domaine scientifique de la Doua

En 2006, le CDST a contribué aux actions de communication du pôle de compétitivité Axelera : mise en place et organisation de trois réunions jeudi d'Axelera visant à mettre en réseau les professionnels de l'industrie, des services, de la recherche et de la formation liés à la chimie et à l'environnement. Jusqu'à 150 personnes ont participé à chacune de ces éditions.

Le CDST de la Doua a contribué à la réalisation d'actions de promotion du potentiel scientifique et économique de l'agglomération lyonnaise, dans le cadre du salon international Pollutec (novembre 2006) : 24 mini-conférences et animations en liaison avec l'association pour la promotion des éco-entreprises lyonnaises (Appel) et trois visites de site organisées dans le cadre de la convention d'affaires mise en place par l'agence Entreprises Rhône-Alpes international (ERAI).

Une étude d'opportunité portant sur un projet de structure d'hébergement destinée aux personnes venant travailler sur le site (faculty club) a été réalisée en 2006. Elle a fait apparaître un besoin de 80 à 100 logements temporaires (pour accueillir près d'un millier de visiteurs chaque année).

#### *Le programme 2007*

Les actions et projets qui seront menés en 2007 sont les suivants :

##### 1° - La mission d'évaluation et d'accompagnement stratégique

L'objectif de la mission, cofinancée par la Région et les principaux établissements du site, est de préciser l'ambition du domaine scientifique de la Doua à horizon 2015. Un plan d'action 2008-2010 sera défini sur la base d'une évaluation et d'un état des lieux qui sera réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs du site. La restitution est envisagée pour octobre 2007.

2° - L'étude d'opportunité d'un projet d'immobilier dédié dans le domaine de l'environnement et de l'analyse

Cette étude sera réalisée dans le cadre du projet de Cité lyonnaise de l'environnement et de l'analyse, qui permettra d'accueillir environ 400 nouveaux chercheurs sur le site de la Doua. L'objectif est d'anticiper le développement des capacités d'accueil sur le site de la Doua pour de jeunes entreprises innovantes et de futurs essaimages du pôle de compétitivité Axelera.

## 3° - Les actions d'animation et de communication du pôle de compétitivité Axelera

- mise en place d'outils de communication du pôle à l'international : atlas des messages bilingues, brochure de présentation, etc.,
- participation à l'organisation d'actions d'animation sur les principales manifestations chimie-environnement de l'agglomération : Novatech (juin 2007) et Université d'été de l'environnement (septembre 2007).

4° - Le montage du projet de faculty club : formalisation du cahier des charges technique, montage du plan de financement et recherche de partenaires publics et privés

5° - La rencontre d'au moins 25 entreprises et laboratoires sur la Doua et traitement de 100 demandes d'information portant principalement sur des collaborations de recherche

*Le budget et le plan de financement prévisionnel 2007*

Libellé	Dépenses prévisionnelles (en €)	Libellé	Recettes prévisionnelles (en €)
salaires animatrice technopolitaine	58 000	communauté urbaine de Lyon	85 000
valorisation temps/homme coordinateur CDST + logistique (locaux, fluides)	43 000	établissements universitaires (mise à disposition compétences et locaux)	43 000
étude stratégique	50 000	établissements universitaires (participation financement étude)	8 500
frais de fonctionnement	3 000	Région report 2006	10 000 7 500
<b>total</b>	<b>154 000</b>	<b>total</b>	<b>154 000</b>

*Les modalités*

Il est proposé que la Communauté urbaine intervienne au profit de l'Institut national des sciences appliquées à hauteur de 85 000 € pour l'exercice 2007 pour permettre la réalisation de ce programme d'actions ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Autorise** monsieur le président à signer la convention de partenariat avec l'Institut national des sciences appliquées.

**2° - Approuve** le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 85 000 € pour l'exercice 2007.

**3° - Ces dépenses** seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 380 - fonction 90 - opération 0869.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,